



FICHE DE RENSEIGNEMENTS SECTION MONTAGNE ET RANDONNÉE

Année scolaire 2024 - 2025

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Adresse :

Nom du responsable légal :

N° de téléphone du responsable légal : domicile..... portable

Massifs montagneux habituellement visités :

Votre vécu motivation en 3 lignes (pris en compte si besoin pour les classes de seconde) :

.....
.....
.....

CONDITIONS FINANCIÈRES :

Je soussigné(e), responsable légal de l'apprenant m'engage à payer les frais d'inscription à la section sportive Montagne et Randonnée (montant inscrit sur la facture des pensions facturé à la fin du premier trimestre comptable avec la cantine) à hauteur de 135 euros par an pour les apprenants de 1^{re} / terminale / BTS et de 80 euros pour les apprenants de seconde, à prendre notamment connaissance des informations données en début d'année scolaire concernant le calendrier des sorties.

Si l'apprenant est retenu à la suite d'éventuels tests de sélection, alors l'inscription vaut assiduité pour le cycle de formation. Cet enseignement est valorisé et pris en compte pour l'examen du baccalauréat des élèves scolarisés en bac technologique ou professionnel. L'apprenant s'engage à participer à la section sportive Montagne et Randonnée sur le cursus de formation.

Signature de l'apprenant :

Signature du responsable légal :

Tout engagement au sein de la section sportive randonnée en montagne implique une présence obligatoire aux activités de celles-ci. Cette structure présente un caractère officiel au niveau ministériel. Une réunion d'information (précisant la formation, les conditions et les coûts d'inscription), ouverte à tous les élèves, et aux parents se tiendra début septembre au lycée.